



Déclaration liminaire FNEC-FP-FO
CHSCT-D du Bas-Rhin, le 18 février 2021

Monsieur le Directeur académique,
Monsieur le Secrétaire Général
Mesdames et messieurs les membres du CHSCT-D,

Le 26 janvier, les personnels de l'Education Nationale ont réaffirmé leurs exigences : augmentation de leur salaire, création massive de postes et recrutement immédiat de personnels sous statuts.

La colère des personnels est montée d'un cran à la publication de la synthèse des « ateliers du Grenelle » ce jeu de dupe auquel la FNEC-FP FO, par son refus d'y participer, n'a apporté la moindre caution. :

- Remise en cause du statut et des garanties collectives nationales ;
- Recrutement local jusqu'à 25 % pour les établissements en éducation prioritaire,
- Rémunération des chefs d'établissement « au mérite » ;
- Statut hiérarchique pour les directeurs d'école ;
- Renforcement de « l'accompagnement PPCR », comme outil permanent de pression sur les personnels ;
- Pilotage des établissements par l'évaluation et obligation de résultat ;
- Fusion des corps d'inspection
- Management local de type privé , par la mise en place de « RH de proximité »

-Propositions de lettres de missions pour que des enseignants assument des fonctions d'inspection ou de chefs d'établissement

Les maîtres mots de ce Grenelle sont « territorialisation, autonomie, déréglementation ».

Il est dans la même logique que l'ensemble des réformes mises en place par le ministre : réforme du lycée et casse du baccalauréat, réforme des concours enseignants, loi 4D, réforme de l'Education prioritaire.

Le projet du ministre va à rebours des revendications de nos collègues et de leur expertise de professionnels du terrain. Ce projet n'améliorera en rien nos conditions de travail. En revanche, il amplifiera et en accélérera leur dégradation.

Les directeurs, après le suicide de Christine Renon, se sont mobilisés pour rejeter le statut de supérieur hiérarchique, demander un allègement de leurs missions et une aide administrative. Entre l'angoisse des parents, les intrusions des municipalités et les consignes incompréhensibles de la hiérarchie, nombreux sont les directeurs qui finissent par craquer.

Le ministre leur répond en alourdissant les responsabilités et charges déjà totalement abusives qui pèsent sur eu : ils devraient en plus procéder à l'évaluation des collègues. Nous sommes dans l'ineptie la plus absolue !

Vous-même, monsieur le Directeur académique, dans votre réponse à l'avis numéro 6 du CHSCTD du 10 décembre concernant les PPMS, voulez leur rajouter une nouvelle charge.

Les collègues en ont assez du chaos engendré par la multiplication des protocoles sanitaires

A deux jours des vacances scolaires, et alors même que deux des trois zones sont déjà en congé, le nombre de fermetures de classes recensées par l'Education Nationale est en constante hausse, démontrant que le virus circule dans les établissements scolaires.

Alors que le Ministre de la Santé fait part jeudi dernier de son inquiétude particulière quant à la circulation des variants plus contagieux, et demande aux hôpitaux de passer en « organisation de crise », nous apprenons par médias interposés que la FAQ de notre Ministère est mise à jour le lendemain soir. Le protocole dit « renforcé » est désormais allégé ; la découverte d'un cas de variant anglais n'entraîne plus la fermeture de la classe, les enseignants ne sont plus considérés comme cas contact.

Par cet énième changement, nous comprenons que lorsque les chiffres de fermeture de classes explosent, la seule volonté de notre ministère n'est pas de les faire baisser en prenant les responsabilités qui lui incombent, mais de casser le thermomètre, au risque de mettre en péril la santé des personnels, des élèves et de leurs familles.

Nous demandons que cesse cette communication délétère de notre ministère, qui après avoir nié la circulation du virus dans les établissements scolaires, essaie désormais de l'amoinrir en catimini un vendredi soir.

Notre fédération exige que notre ministère protège les personnels, les élèves et leurs familles comme il en a le devoir, notamment en réunissant les CHSCT, en fournissant aux élèves et aux personnels des masques adaptés : masques chirurgicaux ou de type FFP2 pour ceux qui le souhaite, en dépistant et vaccinant les personnels qui en font la demande, en instaurant un réel suivi médical des personnels et en abrogeant définitivement le jour de carence.

Les collègues demandent des postes afin d'améliorer les conditions.

Le ministère reconnaissant enfin la nécessité d'un recrutement a fait appel à des contractuels pour 3 mois. Au retour des vacances d'hiver, les écoles pourront-elles encore bénéficier de cette aide insuffisante au vu des multiples difficultés, mais qui était malgré tout bienvenue pour des collègues à bout. Nous n'avons, à ce jour, aucune information concernant le renouvellement de leurs contrats. Pour notre fédération, les contractuels qui le demandent doivent être stagiaires.

Les enseignants demandent des effectifs qui leur permettent de mener à bien leurs missions. Le ministère leur répond par des fermetures de classe.

Les parents, les enseignants les refusent et se mobilisent. La situation est alarmante. Elle conduit à des tensions inacceptables !

Les collègues demandent des structures spécialisées.

Les politiques publiques leur imposent toujours plus d'inclusion, la mise en place des PIAL et la destruction de l'enseignement spécialisé. Lorsqu'un élève, en crise bouscule l'enseignant, vandalise la classe, l'IEP, aussi désarmé que l'enseignant, propose une médiation avec la famille. Est-ce une solution ? Bien sûr que la réponse est NON !

Elle n'est ni adaptée, ni pérenne ! Comment une médiation pourrait-elle être une solution pour répondre à la souffrance d'un élève. Comment une médiation pourrait être une solution pour pallier l'absence d'un enseignement adapté avec un personnel formé ! Face à ces élèves de plus en plus nombreux, enseignants et AESH se sentent en insécurité, quelquefois gravement.

Les services de médecine scolaire demandent des recrutements et un allègement de leurs missions.

Le ministère répond par la loi 4D qui liquide le statut national des personnels et transfère la santé scolaire aux collectivités territoriales. En quoi cela est-il une solution ? Ce transfert marque uniquement un désengagement de l'Etat contre l'unité et l'égalité des droits des enfants à la santé scolaire.

Les collègues, à la suite du meurtre de Samuel Paty ont cru pouvoir compter enfin sur le soutien de leur hiérarchie.

Les situations qui remontent du terrain montrent le contraire : ici, les collègues sont accusés de provoquer des fermetures de classe. Là, l'IEP demande quand les collègues comptent-ils reprendre du service alors qu'ils sont toujours considérés comme personnels vulnérables au regard de la pandémie. Ailleurs, des collègues subissent des pressions ou des commentaires infantilisans ou méprisants de leurs supérieurs. Dans certaines situations du département, lorsque les collègues remplissent le RSST pour informer de leurs difficultés et demander de l'aide, on leur répond que ces pièces figureront dans leur dossier administratif !

Est-ce ainsi que l'institution soutient et protège les collègues ?

Qui peut croire qu'avec des difficultés grandissantes, des moyens en baisse et des mesures qui vont à l'opposé des revendications, les conditions de travail vont s'améliorer ? Qui peut oser demander aux collègues d'être raisonnables, d'accepter l'austérité justifiée par la « crise sanitaire » alors qu'ils sont déjà épuisés ? Qui peut exiger d'eux qu'ils fassent toujours plus avec toujours moins ? Pas la **FNEC FP FO**.

Pour améliorer les conditions de travail des collègues et par là même la qualité de vie au travail, il faut faire du service public d'Education Nationale, comme celui de la santé, une réelle priorité.

Cela implique l'abrogation des contre-réformes et la mise à disposition des moyens nécessaires. Il y a quelques mois, le président prétendait qu'il fallait changer de logiciel. Certains ont cru à la prise de conscience de nos gouvernants concernant l'importance des services publics. Nous voyons bien aujourd'hui que nous en sommes loin, tant la logique comptable prévaut encore et toujours. Pourtant quand le politique le veut, les moyens peuvent être trouvés.

C'est la direction opposée que choisit le gouvernement. Alors que nos difficultés s'aggravent, alors que le point d'indice a subi 10 ans de blocage, notre ministre et son gouvernement se permettent d'économiser sur le dos de l'Ecole, des enseignants et de leurs élèves, 212 501 312 € du budget voté par la Représentation Nationale.

Ce sont 7 083 enseignants et personnels avec un salaire annuel moyen de 30 000 € qui sont ainsi enlevés à l'Ecole.

A l'opposé, les mesures de restrictions ne touchent pas le patronat et ses actionnaires.

Sanofi vient de le démontrer avec sa capitalisation boursière de 102 milliards d'euros et son « taux de marge opérationnelle de 30% d'ici 2022 ». Apparemment, certains savent tirer parti des malades et de la Sécurité sociale des salariés.

Il n'y a pas d'argent magique mais, visiblement, il y a un choix politique.

Le 26 janvier les collègues ont clairement dit qu'ils n'acceptaient pas ce choix.

Les personnels exigent :

- La création des postes nécessaires au bon fonctionnement du service public d'éducation,
- La satisfaction des revendications des AED et des AESH honteusement exploités,
- L'augmentation générale des salaires,
- Le maintien du cadre national de l'Ecole avec l'abandon des contre-réformes,
- Le rétablissement du Baccalauréat.

La **FNEC FP FO**, au niveau national, académique et départemental, est et restera aux côtés des collègues pour faire entendre leurs revendications.

Pour la FNEC-FP-FO 67,

Jacques Pousse